

*Section Sportive Scolaire  
Équitation  
Lycée Le Verrier  
Saint-Lô*

**Année scolaire 2022-2023**



La Section Sportive Scolaire Équitation a été créée en septembre 2016.

**La Section Sportive Scolaire Équitation a pour objectif de favoriser la réussite scolaire par la motivation et la confiance en soi. C'est aussi le moyen de découvrir la diversité des emplois de cadres dans la filière équine et de se donner l'ambition de la poursuite d'études permettant d'y accéder.**

## **ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS AU LYCÉE LE VERRIER**

### **Baccalauréat préparé :**

Le Lycée Le Verrier propose le Baccalauréat général.

**Langues :** Anglais, Espagnol, Allemand, (ou autres langues par correspondance à la charge des familles au CNED).

**Les options facultatives :** Option Eps, Arts Plastiques, Musique, Théâtre, Langues et Culture de l'Antiquité (Latin-Grec). Les élèves inscrits en Section Sportive Scolaire Équitation ne pourront pas prétendre s'inscrire à une option facultative.

**Les Sections Européennes Anglais ou Espagnol :** Elles sont compatibles avec une admission en Section Sportive Scolaire Équitation si affectation par les services de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN).

# ÉQUITATION

Les cours sont assurés au Centre équestre du Pôle Hippique de Saint-Lô par les moniteurs d'équitation sous la responsabilité de Mathieu Oxéant - Instructeur d'équitation.

La coordination pédagogique du Lycée Le Verrier est assurée par Mme Appéré - professeur référent de la section. Contact : stephanie.appere@ac-normandie.fr

Trois heures de pratique et une heure d'hippologie hebdomadaires sont prévues dans l'emploi du temps des élèves. L'initiation multidisciplinaire pour le développement des habilités motrices du sport équestre est privilégiée. Des interventions en dehors du temps scolaire sont programmées pour assurer une présentation des métiers de l'encadrement de la filière équine.

La cavalerie est mise à disposition par le Centre équestre. Les chevaux personnels ne sont pas autorisés.

## **Les obligations liées à la section :**

- *Travail et résultats scolaires chiffrés corrects dans les matières d'enseignements obligatoires*
- *Adhésion à l'Association sportive du Lycée si participation à l'Unss.*

## **Évaluation de la section sportive :**

- *Appréciation sur le bulletin scolaire par le professeur coordinateur*
- *Grille de compétences et de maîtrise.*

## **Conditions médicales :**

- *Attestation du médecin du sport précisant formellement que «l'élève (NOM, Prénom) n'est astreint à aucun régime particulier et est apte à pratiquer l'équitation en compétition.» Document à fournir à la rentrée de septembre 2022 uniquement pour les élèves admis*
- *Copie du projet d'accueil individualisé (PAI) si existant.*

## **Aspect Financier :**

- *Contribution volontaire des familles estimée à 550€ pour l'année*
- *Seuls les certificats médicaux supérieurs à 15 jours consécutifs entraînant une incapacité de pratique permettront un décompte sur le trimestre en cours. Tout trimestre commencé est dû.*
- *L'établissement dispose d'aides sociales en faveur des élèves et des familles (prendre contact avec le chef d'établissement).*

## **Horaires :**

- *2<sup>ndes</sup> : le Mardi 16h-18h / Vendredi 8h-10h - retour navette*
- *1<sup>ères</sup> : le Lundi 16h-18h / Jeudi 16h-18h - retour navette*
- *Terminales : le Lundi 16h-18h / Jeudi 16h-18h - retour navette*
- *Transport navette ou déplacement libre des lycéens vers le centre équestre*
- *Heure d'hippologie fixée à la rentrée.*

## **Assurance :**

- *Licence FFE obligatoire*
- *Assurance scolaire Obligatoire avec garantie de responsabilité civile et garantie individuelle accidents corporels dans le cadre d'une activité facultative.*

## **PROCÉDURES DE SÉLECTION**

### **Les tests d'admission se déroulent en deux temps**

**1<sup>ère</sup> phase :** Sélection sur dossier ci-joint à retourner avec les pièces pour **le 27 avril 2022** dernier délai

*Nous invitons les familles à demander un accusé de réception de dépôt de dossier à l'adresse : [stephanie.appere@ac-normandie.fr](mailto:stephanie.appere@ac-normandie.fr)*

*(Réponse aux familles le 29 avril pour convocation ou non aux tests pratiques)*

**2<sup>ème</sup> phase :** Tests pratiques au centre équestre  
**Le vendredi 6 mai ou vendredi 20 mai 2022**

uniquement, et si besoin, pour les élèves retenus à la première phase

- **commission de recrutement mixte Lycée Le Verrier / Centre équestre** -

Les élèves sélectionnés lors des tests ne bénéficient pas systématiquement d'une dérogation à la carte scolaire. C'est pourquoi l'établissement ne communiquera pas à l'issue des tests.

Les élèves seront informés des résultats définitifs le **1er juillet** lors de l'affectation prononcée par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) de la Manche.

### **Dérogation à la carte scolaire :**

- *Les élèves hors secteur ne sont admis que dans la limite des places en 2<sup>nd</sup>e générale.*
- *Pour information, aucun élève hors secteur n'a été affecté cette année au motif section équitation.*

### **Hébergement :**

- *Internat possible pour les élèves mais **sans priorité** par rapport aux élèves suivant une scolarité au Lycée Le Verrier sans Section Sportive Scolaire Équitation. L'internat n'accueille pas les élèves le dimanche soir.*

Lycée Le Verrier  
B.P. 382  
7, rue Le Verrier  
50002 Cedex Saint-Lô

FICHE DE CANDIDATURE - Année scolaire 2022/2023

**SECTION SPORTIVE SCOLAIRE  
ÉQUITATION**

Nom de l'élève candidat : ..... Prénom : .....  
Né(e) le : .. / .. / ..... Sexe : F  M   
Adresse complète : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....

	Nom Prénom	Téléphone	Email
Responsables légaux			

**SCOLARITÉ 2021-2022**

Nom de l'établissement et commune : .....

Classe : ..... LVI : ..... LV2 : .....

**Avis de l'établissement 2021-2022 sur une poursuite d'études dans le cadre  
d'une Section Sportive Scolaire**

*Professeur d'EPS (aptitudes sportives) :*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

*Avis du Chef d'Établissement (sur la capacité de l'élève à assumer, avec réussite et efficacité, les exigences  
scolaires d'une classe de lycée et celles d'une formation sportive) :*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Le .../.../2022

Le Chef d'Établissement

Demande d'inscription en CLASSE de  2nde  1ère  Terminale

*Aucune option facultative ne sera possible compte tenu de la complexité des enseignements  
(Arts Plastiques, Musique, Théâtre, option Eps, Culture de l'Antiquité Latin-Grec).*

Orientation envisagée à l'issue de la classe de seconde : .....  
Projet d'études post-bac et/ou professionnel si connu : .....

RÉGIME :  Externe  1/2 Pensionnaire  Interne\*

**\* L'admission à la section sportive ne vaut pas admission systématique à l'internat.  
L'internat n'est pas ouvert le dimanche soir.**

### PRATIQUE ÉQUESTRE

Galop : .....(fournir fiche FFE des performances si compétition)  
ou nombre d'années de pratique : .....

Nom du centre équestre si pratique : .....

Numéro de Licence en cours de validité : .....

Compétitions officielles et disciplines : CSO Dressage CCE  
Horse-Ball Endurance Voltige

A.....

le ../...../2022

**Signature de l'élève**

**Signature des responsables légaux**

***Dossier de Candidature* à adresser pour le 27 avril dernier délai à l'adresse suivante**

***Lycée Le Verrier  
Section Sportive Scolaire Équitation  
BP 382 – 7, Rue Le Verrier  
50002 Saint-Lô Cedex***

Ou par mèl à : [stephanie.appere@ac-normandie.fr](mailto:stephanie.appere@ac-normandie.fr)

***Pièces à joindre :***

Fiche de candidature

Lettre de motivation

1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> bulletins trimestriels de l'année en cours

Copie de l'attestation du dernier Galop

Fiche FFE des performances 2021 ou 2022 si compétition

Je participe à un brevet blanc ou une sortie scolaire le 6 mai 2022    oui  non

Je participe à un brevet blanc ou une sortie scolaire le 20 mai 2022    oui  non

***Seules seront examinées par la Commission d'Admission les candidatures des élèves  
dont le dossier comportera les pièces et les avis demandés.***